



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aulnay-sous-Bois, le 17 juin 2023

## Débordements et dégradations lors de cérémonies de mariage : réaction du Maire, Bruno BESCHIZZA



### RELATIONS PRESSE

Mairie d'Aulnay-sous-Bois  
1 Place de l'Hôtel de Ville - BP 56  
93602 Aulnay-sous-Bois CEDEX

Téléphone : 01 48 79 44 55  
maire@aulnay-sous-bois.com

Aujourd'hui, à l'issue d'une cérémonie de mariage, notre Police Municipale a dû intervenir en urgence pour mettre un terme aux débordements dangereux et irresponsables perpétrés par certains invités sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Les élus, les agents de la Ville et les riverains ont été témoins d'au moins trois tirs de mortiers. Grâce aux caméras de surveillance de notre Centre de Supervision Urbain, notre Police municipale a pu interpeler les individus responsables de ces actes dans l'attente de l'arrivée d'un Officier de Police Judiciaire.

À l'issue de l'intervention, les deux auteurs des tirs de mortiers ont été appréhendés, conformément aux instructions de l'OPJ. Une moto a également été placée en fourrière.

Je condamne fermement ces actes de vandalisme et d'incivilité, qui se sont malheureusement multipliés ces dernières années dans de trop nombreuses villes de France. Ils contribuent à la perte de repères généralisée et à la désacralisation de nos institutions.

Nous ne pouvons tolérer de tels comportements et rester sans réagir.

C'est pourquoi j'ai immédiatement demandé à mon administration de travailler à la mise en place d'un nouveau règlement concernant les mariages. Ce règlement prévoira, notamment, l'obligation pour les futurs époux de fournir une caution, qui pourra leur être retirée en cas de non-respect des règles par eux-mêmes ou leurs invités.

Je tiens à remercier nos policiers municipaux pour leur intervention rapide et efficace, ainsi que les services de la Police nationale qui se sont mobilisés aujourd'hui.

Toutefois, il est important de souligner que les villes ne peuvent pas supporter seules les conséquences de ces nombreux débordements. Le maintien de l'ordre relève de la responsabilité de l'État. Nous attendons donc une prise de conscience réelle du ministère de l'Intérieur, ainsi qu'un soutien accru des collectivités locales pour mettre en place des sanctions dissuasives.

Nous sommes déterminés à assurer la sécurité de nos citoyens et à préserver le caractère sacré de nos Institutions. La Ville d'Aulnay-sous-Bois prendra toutes les mesures nécessaires pour prévenir de tels incidents.

**Bruno BESCHIZZA**  
Maire d'Aulnay-sous-Bois